



DELIBERATION

2025/11

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024
DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE THIÉRACHE

L'an deux mille vingt-cinq le 9 avril, à 15 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Rozoy sur Serre, au siège de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 8 , Représentés : 4, Votants : 12

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Thomas HENNEQUIN, M. Michel LANDERIEUX, M. Laurent MARLOT, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etaient représentés : M. Mathieu CANON par Mme Dominique VAN ELSLANDE, Mme Christelle MAES par M. Eric DONNAY, M. Gilles QUEILLE par M. Pierre DIDIER et M. Thierry VERDAVAINE par M. Bernard GREHANT.

Etaient absents excusés : M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Patrick FEUILLET, M. Vincent LAMOUREUX et Mme Katie LEFEVRE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : Mme Bernadette HEDIART.

Conformément au Code du Tourisme, l'office de tourisme établit chaque année son rapport d'activité qu'il soumet aux membres du Comité de direction pour lecture et approbation. Ce document est ensuite présenté au Comité syndical du PETR du Pays de Thiérache.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

PREND ACTE du rapport d'activité 2024 de l'office de tourisme du Pays de Thiérache tel qu'annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Secrétaire de séance


Olivier CAMBRAYE

Bernadette HEDIART

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 002-200051118-20250409-11_2025-DE

